

CAP

Menuisier Fabricant

Définition

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle « Menuisier Fabricant de menuiserie, mobilier et agencement » est un diplôme de l'Education Nationale de niveau III se préparant dans le cadre d'un contrat d'apprentissage de deux années.

Objectifs de la formation

Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle « Menuisier Fabricant » sera capable :

- + de se préparer aux fonctions d'exécution pour réaliser seul des ouvrages à des postes d'usinage manuel ou mécanique, de montage et de finition. Suivant la taille de l'entreprise, ces activités peuvent être unitaires, sérielles et variées.
- + de participer, dans certaines spécialités, à des travaux complexes au sein d'une équipe dirigée par un professionnel confirmé.
- + d'acquérir une notion de commercialisation des produits finis.
- + de mise en œuvre sur site.

Conditions d'accès

Jeunes de 16 ans au moins (ou 15 ans si sortant de classe de 3^e) à 29 ans révolus.

Rémunération : selon la réglementation en vigueur.

Durée de la formation : 420 h/an.

Rythme d'alternance à titre indicatif : 1 semaine au CFA et 2 semaines en entreprise.

Période de conclusion des contrats : selon la réglementation en vigueur.

Lieu de formation

C.F.A.

21 rue des Fusiliers Marins 67114 ESCHAU

Adresse postale : BP 30415 ESCHAU 67412 Illkirch Cedex

Tél. : 03 88 59 00 80 – Fax : 03 88 59 00 76

Courriel : cfa.eschau@cm-alsace.fr

Site internet : www.cfa-eschau.fr

Facebook : www.facebook.com/cfaeschau



Université Régionale des Métiers de l'Artisanat

Domaines d'enseignement

Modules professionnels

Identifier et décoder des documents techniques
Etablir un document de fabrication
Maîtriser les outils de représentation graphiques
Tracer les éléments de construction de l'ouvrage
Usiner un ensemble ou un élément de l'ouvrage
Préparation et débit des matériaux
Plaquer les faces et les chants des panneaux
Réaliser le montage de tout ou partie d'un meuble
Finir manuellement ou mécaniquement les produits réalisés (ponçage, application des produits de finition)
Préparer, gérer et maintenir le poste de travail
Aborder les relations avec la clientèle et les fournisseurs
Connaître la prévention des risques liés à l'activité physique et sécurité
Les notions de qualité et de productivité, les contraintes économiques
Sauveteur secouriste du travail (SST)

Modules généraux

Français / Histoire-Géographie
Mathématiques - Sciences
Prévention-Santé-Environnement
Langue vivante
Education physique et sportive

Modalités d'évaluation

Examen par épreuves terminales ponctuelles :

Domaine professionnel :

- EP1 Analyse d'une situation professionnelle
- EP2 Fabrication d'un ouvrage de menuiserie, mobilier ou agencement
- EP3 Pause de mobilier d'agencement d'intérieur

Domaines généraux :

Epreuves écrites ou orales

Organisation professionnelle

Chambre Syndicale des Industries du Bois du Bas-Rhin
3 rue Jean Monnet – BP 68055
67038 STRASBOURG Cedex 2
Tél. : 03 88 10 28 00

